

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 02/12/2019 Inspecteur: Kurt De Smedt Mentor:
Etiquette d'identification: 1050 EK1 Client reference:
 N° TVA:BE 885 606 931 **Installateur:** Parau Nicolae Aliosa
 Marque et type d'appareil de mesure:
 Metrel EUROTTEST 61557 N° série:: 18120244 N° C. Ident:-

Adresse de l'installation		Propriétaire	
Rue	Av.Louize	Nom	Louveaux Dominique
Numéro	515/3 G avant	Rue	-
Boîte		Numéro	-
Code postal	1050	Boîte	-
Commune	Bxl	Code postal	-
Pays	Belgique	Commune	-
		Pays	Belgique
Installateur			
Nom de contact	Nicolae	Nom	Parau Nicolae Aliosa
Téléphone	0485/333015	N° TVA	BE 885 606 931
Numéro Gsm (SMS)		Numéro de téléphone	0485/333015
		E-mail	paraualiosa@yahoo.com

Type : appartement EAN : 54 N° compteur: 50043638-2006

Type de contrôle: Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les articles RGIE 270 et 86.

Distributeur: SIBELGA Tension: 3~230V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A

Nombres tableaux: 2 Nombres circuits: 10 Ri GEN: 310 MΩ

Prise de terre: Electrode verticale enterrée RE: 9,23 Ω



INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	I _t	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	10	Ok	Ok
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	10	Ok	Ok
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	10	Ok	Ok

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)	Contrôle visuel (général)		Contact direct	BON	PB	Contact indirect	BON	PB
1	C	25			3								
5	C	20			2								
4	C	16			2								
Raccordement		<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	Schéma correct		<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	schéma en annexe par Aceg asbl		<input type="checkbox"/>					
Liaisons équipotentielles		<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	<input checked="" type="radio"/> pas d'application <input type="radio"/> en attente										
Continuité		<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	<input checked="" type="radio"/> Éclairage / machines <input type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB <input checked="" type="radio"/> PA										

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

Commentaire

O2 Aucune infraction .

O22 Cuisine équipée et/ou appareils de cuisine non placés.

O27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.

Neant

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme au RGIE. La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 2/12/2044
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

L'installation électrique n'est pas conforme.. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Date:

L'installation électrique n'est pas conforme.. La visite de contrôle prévue par l'art 276bis du RGIE, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite. Date:

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut étre diffusé en copie.

Nombre annexe: 6

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Kurt De Smedt



Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au AREI

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la direction Energie Gaz - Electrique du Service Public Fédéral concerné.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

www.aceg.be

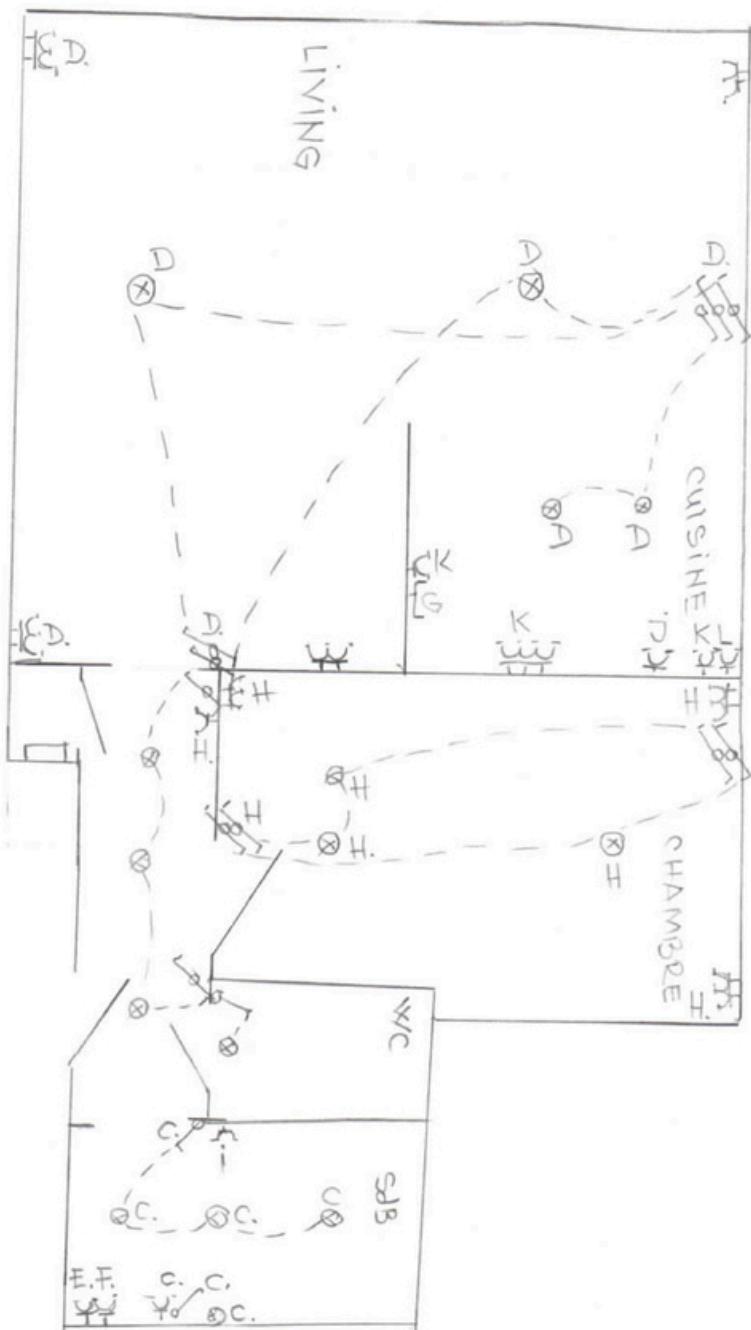
02 880 88 90

BE42 7340 3433 2854 - BTW BE0846.351.031

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des améliorations majeures à l'installation, vous êtes oblige de faire une reinspection	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 2/12/2044	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.

SCHEMA D'IMPLANTATION
Av. LUISA 515 BRUXELLES.

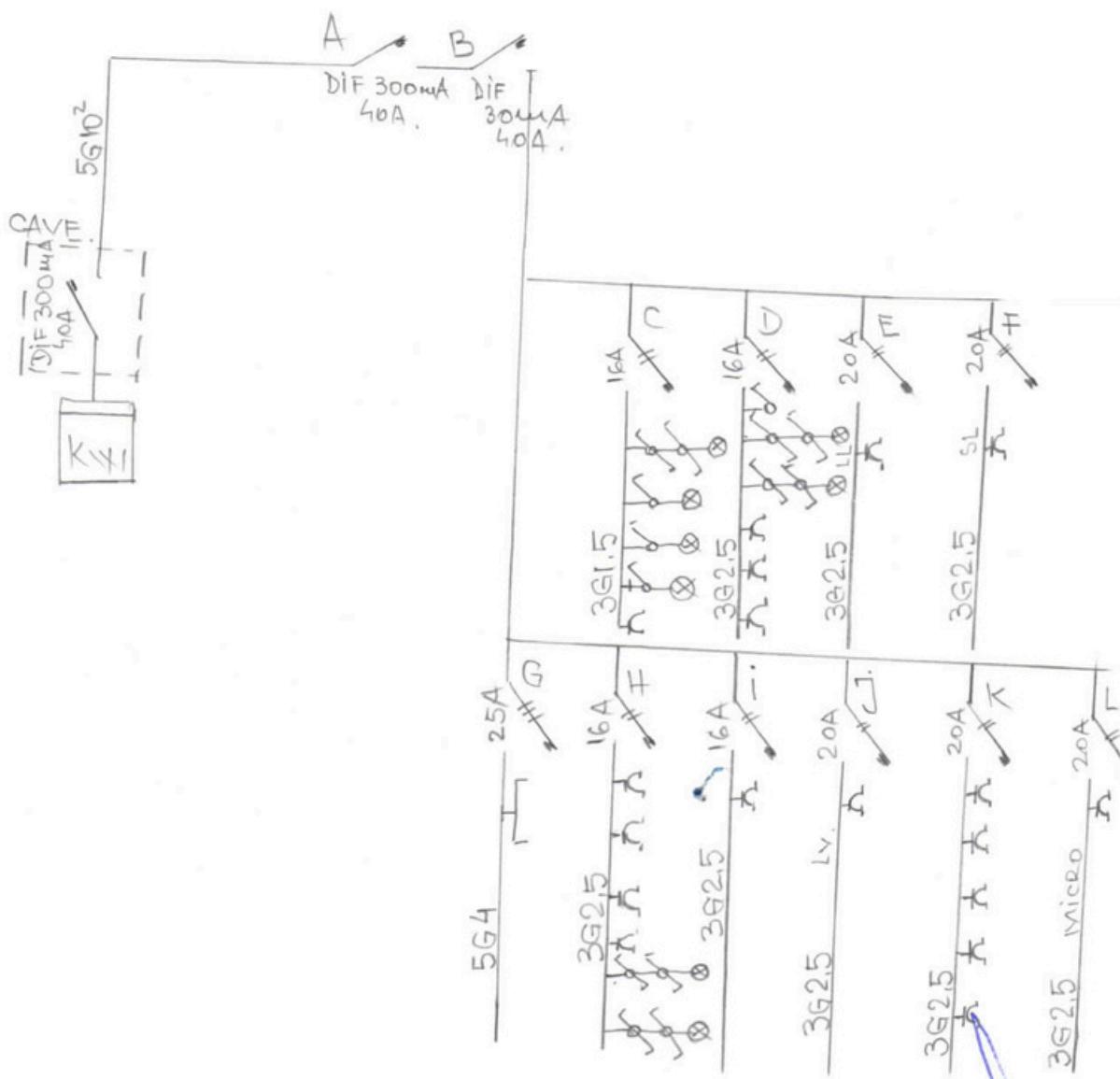


ACEG
Kurt De Smedt

70

PARAU NICOLAE ALIOSA
électricien
Rue de Praetere, 36
1050 BRUXELLES
Nr. TVA BE 0885 606 931
Nr. GSM 0485 33 30 15
paraualiossa@yahoo.com

SCHEMA UNIFILAIRE
Av. LUISA 515 BRUXELLES



ACEG
Kurt De Smedt
70

PARAU NICOLAE ALIOSA
électricien
Rue de Praetere, 36
1050 BRUXELLES
Nr. TVA BE 0885 606 931
Nr. GSM 0485 33 30 15
paraualiosa@yahoo.com